



Présentation du réseau



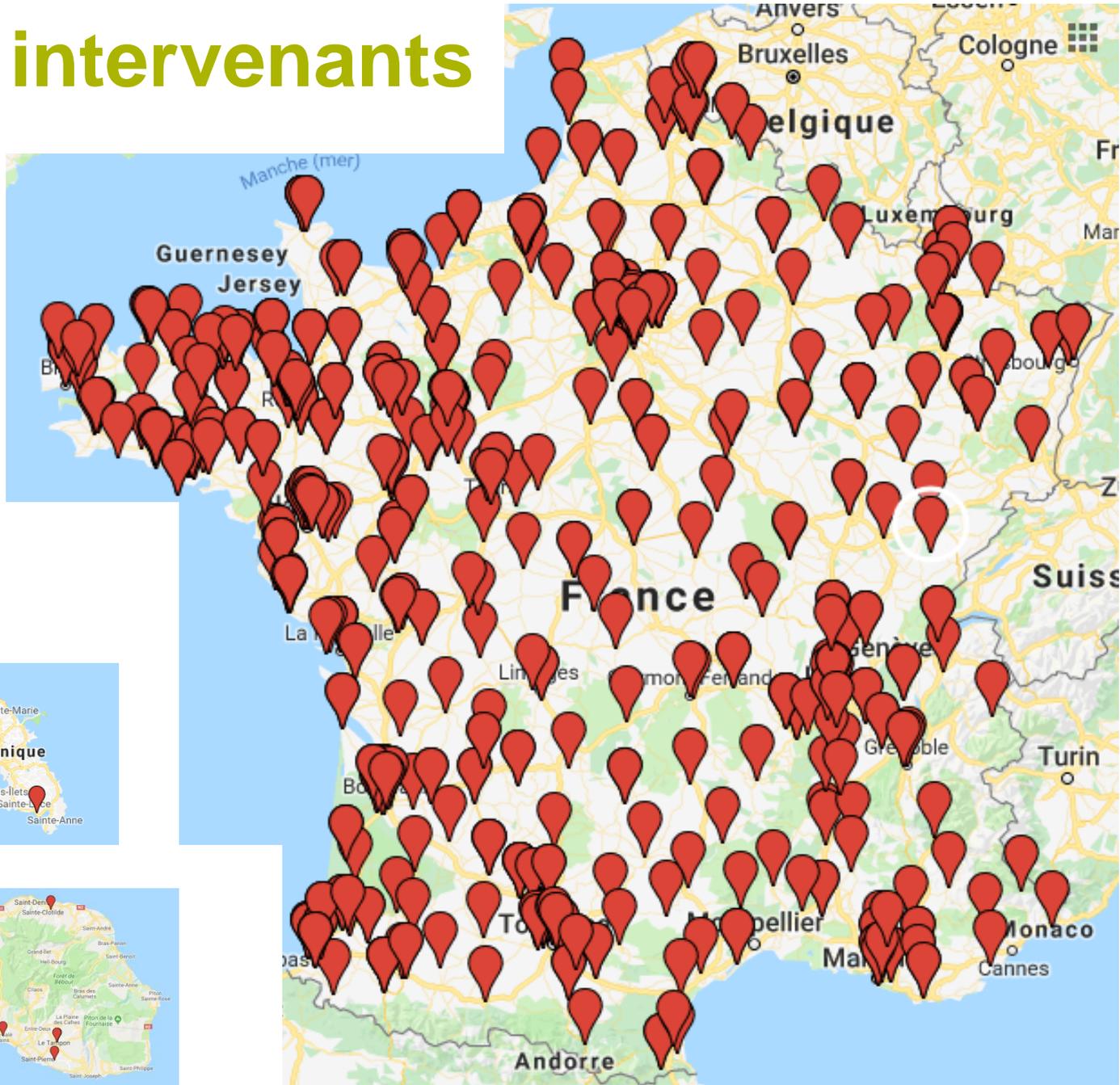
www.kinefranceprevention.fr

KFP c'est

- Une fédération regroupant 10 associations départementales ou régionales et 300 kinési-préventeurs.
- 2 Centres de formation accrédités pour former les kinésithérapeutes aux différents aspects de la prévention
- Un Conseil scientifique chargé d'harmoniser et de valider les compétences et les pratiques du réseau
- Des congrès diffusant les bonnes pratiques
- Des partenaires institutionnels (mutuelles, caisses d'assurance maladie, sociétés savantes, services de l'état, collectivités)



Les intervenants



Partenaires et commanditaires



KAEFER WANNER



Les missions

- Gérer ou coordonner des actions nationales de prévention en partenariat avec des opérateurs publics et privés.
- Promouvoir le rôle du kinésithérapeute en matière de prévention.
- Développer la recherche et l'évaluation dans le domaine de la prévention.
- Former, accréditer, évaluer et soutenir les animateurs et formateurs du réseau.
- Organiser des congrès nationaux destinés à mutualiser les connaissances.
- Favoriser la création de nouvelles associations et soutenir l'action de ceux qui existent.

Organigramme statutaire

AGO

- Participants : tous des adhérents direct KFP et ceux des APK
- Définit la politique générale et les orientations budgétaires de KFP, modifie les statuts et le RI
- Les APK votent au prorata de leur nombre d'adhérent. Chaque adhérent direct dispose d'une voix. Double majorité APK et AD requise pour chaque décision
- Élit le bureau, parmi les candidats proposés par les APK

Bureau

- Un Président, Un trésorier, 1 ou plusieurs Vice Présidents
- Le Directeur avec voix consultative
- Garant des intérêts de la fédération
- Applique la politique générale et gère l'activité, en collaboration avec les permanents. Recrute les permanents à l'exception du Directeur

CS

- Experts proposés par les APK, parmi les adhérents-intervenants du réseau
- Accrédite les intervenants, contenus et outils
- Coordonne la recherche et les évaluations
- Contrôle les publications et communications

CA

- Un représentant par APK et 1 pour les AD
- Nomme le Directeur, contrôle la gestion
- Représente les intérêts des APK

Permanents

- Un directeur, des coordinateurs, des assistants. Salariés ou prestataires
- Gèrent le quotidien et développent l'activité, dans le cadre défini par l'AGO
- Coordonnent et soutiennent les intervenants et sont les interlocuteurs des commanditaires

Organigramme fonctionnel

Bureau élu par l'AGO du 24 septembre 2022



Pascal DESBOIS
Président

- Relations institutionnelles
- Partenariats
- Animation des instances



Mathieu FARAUT
Trésorier

Supervision des comptes et de la mission du coordinateur financier



Christian MEIGNAN
Secrétaire Général

- Secrétariat et fonctionnement des instances et de la fédération
- Référent RGPD



Laurence LESTRA
Vice-Présidente

- Animation du réseau des associations et adhérents
- Coordination des formations de kinés
- Référente handicap



Xavier REY
Vice-Président

Animation du Conseil Scientifique



Béatrice STEYER
Vice-Présidente

En charge de la santé au travail



Christophe ROUX
Vice-Président

En charge de la communication et du digital



Celine SANCHEZ
Vice-Présidente

En charge de la santé publique



Julie BOULLOT
Vice-Présidente

Coordinateurs

Laurence LESTRA, Pascal DESBOIS, Christophe ROUX et Christian MEIGNAN,



Pierre MARDYKS

Coordinateur en santé au travail



Félix FABER

Coordinateur en santé au travail
Référent pédagogique
Référent qualité et certification



Jacques LIABEUF

Coordinateur financier

Le conseil scientifique

- Composé d'experts et de praticiens de la prévention, issus ou non du réseau.
- Il conduit des recherches en matière de prévention en kinésithérapie, émet des recommandations et produit des référentiels.
- Il soutient et coordonne les recherches et évaluations des associations adhérentes KFP.
- Il accrédite les formations et les formateurs de kinésithérapeutes ainsi que les protocoles et supports éducatifs du réseau national.

Les congrès

- Les derniers : Paris 2016, St Etienne 2019 et Rennes 2022
- Ouvert à tous les kinésithérapeutes
- Appel à communication auprès de tous les professionnels ayant une expertise en prévention
- Permettent de promouvoir tous les 3 ans les meilleurs recherches, outils et actions de prévention en kinésithérapie



Pour en savoir plus..



www.kinefranceprevention.fr